

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

IDENTIFICATION Raison sociale « AMUSE » Adresse Crayssac 12220 Roussennac– CODE APE/NAF : 926C SIRET : 39929755500027 N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR

PREAMBULE Le présent document constitue les Conditions Générales d'Utilisation des prestations proposées par AMUSE. L'utilisateur est entendu comme toute personne physique ou morale qui utilise les services proposés par AMUSE. L'utilisation des Quadbikes et le paiement de la prestation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes Conditions Générales d'Utilisation. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation entrent en vigueur à la date du 1er juin 2019 et peuvent être consultées : – sur le site Internet : <http://www.amuse-quadbike.fr> – sur demande à AMUSE.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS DE AMUSE. Aveyron Multisports Evasion est une société proposant des activités de sport et loisirs. Les activités Quadbike sont proposées à partir de parcours recensés et aptes à accueillir des prestations sportives en toute sécurité.

ARTICLE 1 : OBJET L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions particulières de vente énoncées sur ce document et déclare expressément les accepter sans réserve. Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de AMUSE et de son client dans le cadre de la vente des prestations de services suivantes : activités de sport et loisirs de plein-air axées autour du Quadbike. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

ARTICLE 2 : LES PRODUITS Les photographies illustrant les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de AMUSE ne pourra être engagée.

ARTICLE 3 : MODALITÉS D'EXPLOITATION 1.1 L'utilisateur doit respecter les consignes d'utilisations données par l'exploitant au départ d'un parcours. Ceci inclut de rester dans le groupe, de respecter les consignes de vitesse ou de sécurité et de ne pas sortir des parcours proposés. 1.2 La responsabilité du client sera engagée en cas de non-respect des consignes d'utilisations. 1.3 Tout dommage ou dégradation causés en cas de non-respect des consignes d'utilisations seront à la charge du client. 1.4 Le matériel de sécurité minimum est fourni par l'exploitant AMUSE. Ce dernier ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect du port du dit matériel de sécurité. 1.5 Tout véhicule loué à un client doit revenir dans l'état initial de location. En cas de dommage, la responsabilité du client sera engagée au mieux par l'intermédiaire de son assurance de responsabilité civile.

ARTICLE 4 : LES PRIX 1.6 Les prix de nos produits sont indiqués en euros hors participation aux frais de déplacement pour les prestations sur mesure. 1.7 Toutes les commandes, quel que soit leur pays d'origine, sont payables en Euros. Toutes prestations commandées par un client et exécutées par AMUSE pour le compte d'un client sont dues par ce même client.

FICHE D'ÉMARGEMENT / CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Consigne 1 : L'utilisateur est seul responsable de sa trajectoire, sa vitesse, son comportement sur le véhicule. L'accompagnateur étant là pour guider au mieux le groupe, n'est pas en capacité de contrôler le véhicule en lieu et place de l'utilisateur.

Consigne 2 : La distance de sécurité entre chaque véhicule doit être de 3 mètres minimum.

Consigne 3 : L'utilisation du freinage se fait de manière progressive, il est donc nécessaire d'anticiper les ralentissements. Ne jamais presser au maximum les poignées

de frein au risque de bloquer les roues concernées. Le blocage de roue n'est pas autorisé sauf en cas d'urgence immédiate.

Consigne 4 : Interdiction de dépasser le moniteur sans l'accord de celui-ci (dans ce cas, attendre impérativement le moniteur à chaque intersections).

Consigne 5 : Dès que l'utilisateur monte sur le véhicule, les pieds doivent rester sur les pédales (ou plateau) et les mains sur le guidon.

Consigne 6 : Respecter les consignes visuelles du moniteur (freinage, ralentissement, direction,...). L'itinéraire est défini par le moniteur et il est interdit de s'aventurer sur un autre chemin que celui emprunté par le moniteur ou sans l'accord de celui-ci.

Consigne 7 : L'utilisateur reconnaît ne pas présenter de pathologie ou incapacité physique ou mentale incompatible avec la pratique du Quadbike et doit informer impérativement l'accompagnateur en cas de doute.

AMUSE ne peut être tenue pour responsable de tout accident ou incident survenu au cours d'une randonnée ou de toute autre activité.

En signant ce document, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité et autorise ou non **AMUSE** à utiliser les images et vidéos qui peuvent être enregistrées en sa présence et postées sur des supports internet ou autres à des fins publicitaires. En cas de dégât léger, **une franchise de 50 €** restera à la charge du client. En cas de dommage important, la responsabilité civile du client ou de l'organisme client sera engagée.

Signature

DATE	NOM PRÉNOM OU NOM DE L'ORGANISME RESPONSABLE OU TUTEUR LÉGAL	ACCORD POUR DROIT A L'IMAGE (O/N)	NOTER LA MENTION : LU, COMPRIS ET APPROUVE	SIGNATURE